



CT des DDI du 30 janvier 2020

2010-2020 : Depuis 10 ans, ce sont les agents qui tiennent les DDI à bout de bras !

Monsieur le président,

Le 1^{er} janvier 2010, se mettaient en place les Directions Départementales Interministérielles. S'ouvrait alors la chronique d'une interministérialité débridée déjà placée à l'époque sous le signe des luttes de pouvoirs.

Adieu les Directions Départementales des Affaires Sanitaires et Sociales, de l'Agriculture et de la Forêt, des Services Vétérinaires, de l'Équipement, et **bonjour** DDT, DDTM, DDCE, DDPP, DDSP.

Depuis 2010, ces jeunes directions ont été en première ligne de toutes les tempêtes que les gouvernements successifs ont déclenchées sur le service public et l'État territorial. Après la RGPP, la MAP, la réforme territoriale et CAP 2022, comparer la situation actuelle avec ce que pouvait offrir aux citoyens et aux acteurs des territoires la somme des directions ayant fondé les DDI fait froid dans le dos. Combien de compétences, d'implantations, de missions ont disparu depuis 2010 ?

Ce qui est parfaitement quantifiable, et le bilan social 2018 présenté aujourd'hui en témoigne, c'est que **les DDI ont perdu 40 % de leurs effectifs depuis 2010**. 43 000 agents en 2010, 17 000 perdus en cours de route !

Depuis 10 ans, **les agents des DDI maintiennent donc le navire à flots.**

Contre vents et marées, **nous sommes restés porteurs de valeurs souvent oubliées ou considérées comme obsolètes** au niveau national :

- Proximité
- Égalité
- Technicité
- Réactivité
- Territorialité
- Diversité
- Complémentarité
- Attractivité
- Humanité
- Solidarité



Depuis 10 ans, nous, agents des DDI entretenons la flamme.

DEPUIS **10 ANS**
VOUS ENTRETENEZ LA FLAMME
NE LÂCHONS RIEN!!

Des remous, on nous en promet encore :

- secrétariats généraux communs,
- nouvelles Directions Départementales en charge de la cohésion sociale, de l'insertion, du travail et de l'emploi,
- interdépartementalisation des compétences,
- nouvelles suppressions ou transferts de missions,
- déconcentration de notre gestion,
- coupure de nos ministères.

D'aucuns espéraient sans doute que nous ne puissions célébrer le 10ème anniversaire des DDI en tant que directions départementales de plein exercice, d'aucuns tablent sans doute sur le fait qu'on ne puisse le faire pour leur 20 ans.

Face à tout cela, aujourd'hui et demain, ensemble, **nous continuerons à défendre le service public républicain :**

- présent, pertinent et cohérent à tous les étages de la République,
- qui conforte ses fonctions régaliennes par la diversité de ses postures,
- simplificateur, mais pas dérégulateur,
- n'opposant pas spécialisation et approche intégratrice,
- à l'écoute et partenaire éclairé des collectivités locales,
- réellement connecté à la connaissance du territoire et de ses acteurs,
- que l'on peut encore toucher du doigt, et pas seulement de la souris,
- qui sera encore là quand on l'appellera à l'aide.

Nous continuerons enfin à défendre pied à pied les agents des DDI, agents actuels ou agents appelés à les rejoindre, comme nous l'avons fait depuis 10 ans sur des sujets aussi divers et importants que l'organisation du temps de travail, les astreintes, la protection contre les agressions, le télétravail...

Nous aurons en la matière l'occasion de le démontrer **lors de l'examen des projets de textes d'accompagnement des restructurations** liés à la mise en place des Secrétariats Généraux Communs et des futures DDCSITE.

Enfin, **nous ne lâcherons rien sur les sujets qui conditionnent l'avenir des missions des DDI** : missions « agriculture » dans le cadre du FEADER, transfert des missions « fiscalité de l'urbanisme », suppression de missions dans le domaine de l'urbanisme et du logement, ensemble des perspectives ouvertes par la future loi « 3D » de madame Gourault, sans oublier le sujet de la sécurité sanitaire des aliments. Sur ce dernier sujet, nous ne pouvons que pointer le ridicule de l'administration qui, lors du CT du 14 janvier nous indiquait ne rien pouvoir nous dire sur le rapport d'inspection...alors que ce rapport était publié, de manière rocambolesque, dans la presse le soir même!

Je vous remercie.